

Pour les centres de recherche, la rentrée universitaire est le temps de l'intégration des nouveaux doctorants ; nous sommes particulièrement heureux de les accueillir et leur souhaitons de trouver à l'IRDA les conditions de travail propices à la réussite de leur projet. Cette rentrée est aussi marquée, pour l'IRDA, par la parution des actes du colloque sur les transformations européennes du droit des sociétés, qui vient achever une réflexion collective très stimulante, alors que montent en puissance deux autres recherches ambitieuses : la réflexion sur l'avenir du droit des sociétés, dont le premier séminaire se tiendra le 17 octobre, et la recherche sur les crypto-actifs, lauréate de l'appel à projet de l'Agence nationale de la recherche, qui prend une ampleur nouvelle. Enfin, pour six docteurs de l'IRDA, cette rentrée est celle du concours d'agrégation de droit privé et de sciences criminelles et, à chacun d'entre eux, nous adressons nos encouragements les plus chaleureux et tous nos vœux de réussite.

France DRUMMOND
Directeur de l'IRDA Paris

Les actualités de l'IRDA

- ***L'IRDA a un nouveau secrétaire général !***

L'IRDA remercie très vivement **Thibaut DUCHESNE** pour son engagement et son efficacité et le félicite pour son recrutement en qualité de Maître de conférences à l'Université Lyon 3 ; toute l'équipe se réjouit d'accueillir **Hugo NADJAR** qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre en remplacement de Thibaut.

- ***Les transformations européennes du droit des sociétés est paru aux Editions Panthéon-Assas***

Les actes du colloque international, organisé le 14 juin 2022 sous la direction scientifique des professeurs France DRUMMOND et Louis D'AVOUT, sont parus aux Éditions Panthéon-Assas et distribués par la Librairie LGDJ. L'ouvrage rassemble les contributions d'universitaires et de praticiens, français et étrangers, qui analysent et interrogent la place et l'influence de l'Union européenne en droit des sociétés.

- ***Le projet RÉPONDS est lancé***

La recherche sur l'avenir du droit des sociétés, dirigée par le professeur Caroline COUPET, et menée avec le concours de la Direction des affaires civile et du sceau (DACS) et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris est lancée. Morgan BRIANT, docteur de l'Université Panthéon-Assas, assurera, au sein de la DACS, le suivi des travaux. En parallèle des séminaires de réflexion et du travail technique thématique entrepris par chacun des membres du groupe de travail, une journée d'étude est organisée le 16 janvier prochain en vue de dégager des voies méthodologiques et substantielles qu'une réforme du droit des sociétés pourrait emprunter.

- ***Le projet LEGDIGITAS prend une ampleur nouvelle***

La recherche sur l'intégration des crypto-actifs en droit français, dirigée par le professeur France DRUMMOND, a débuté en novembre 2022, sans attendre le résultat de l'appel à projet AAPG 2023 de l'Agence nationale de la recherche qui est intervenu le 6 juillet 2023. Grâce au financement de l'ANR, le travail va pouvoir se poursuivre dans d'excellentes conditions, avec le concours de deux doctorants en fin de thèse, Godefroi POPPE et Thomas LERICHE.

L'agenda de l'IRDA

- ***Les Rendez-vous de l'IRDA***

Devenus des classiques, les rendez-vous de l'IRDA reprennent en cette rentrée universitaire. Le premier sera consacré à la fiducie ; intitulé « La fiducie : de la théorie à la pratique - questions d'actualité », il sera animé par Matthieu DUBERTRET, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

> **Lundi 6 novembre, 18h, salle de l'IRDA, tout public**

- ***Les séminaires doctoraux***

Afin d'éclairer les doctorants sur l'exercice singulier qu'est la thèse, l'IRDA renouvelle les « séminaires doctoraux ». Le prochain abordera la question de la présentation, écrite comme orale, de la thèse ; intitulé « **L'importance de la mise en valeur du fond par la forme** », il sera assuré par **Thibaut DUCHESNE**, Maître de conférences à l'Université Lyon 3, Jean Moulin.

> **Mardi 22 novembre, 18h, salle de l'IRDA, doctorants**

- ***Premier séminaire du projet REPONDS***

Le premier séminaire de travail de la recherche sur l'avenir du droit des sociétés sera consacré à l'audition de **Marieke WYCKAERT**, professeur à l'Université de Louvain (KU Leuven) et membre du conseil d'administration du Centre belge du droit des sociétés. Marieke Wyckaert a pris une grande part dans la réforme belge du droit des sociétés et interviendra pour présenter la méthode de travail des universitaires qui ont été à l'origine de la réforme, et les grandes étapes du projet.

> **Mardi 17 octobre, 14h, salle de l'IRDA, membres de l'IRDA et doctorants**

- ***Réunion de lancement du projet LEGDIGITAS***

La réunion de lancement du projet sur l'intégration des crypto-actifs en droit français sous le nouveau format ANR se tiendra le mercredi 8 novembre prochain à 17h.

> **Mercredi 8 novembre, 17h, salle de l'IRDA, membres du groupe de travail**

- ***A noter dans vos agendas***

> 16 janvier 2024, Colloque de lancement du projet REPONDS

> Dans le cadre du cycle de conférences « Le droit des affaires en perspective » :

- février 2024, L'Ecole de Nice (I. **PARACHKEVOVA** et G. **MARTIN**)
- mars 2024, La personnalité morale (G. **WICKER** et O. **DESCAMPS**)

> Juin 2024, Colloque annuel « Le droit de la concurrence à la croisée des chemins » sous la direction scientifique du professeur **Emmanuelle CLAUDEL**.

Retour sur les activités de l'IRDA

- **Le rapport d'activité de l'IRDA est en ligne**

L'année universitaire 2022-2023 a été particulièrement riche pour l'IRDA. Vous retrouverez l'ensemble des activités et manifestations scientifiques dans le rapport d'activité de l'IRDA disponible sur son site Internet.

Le point d'orgue de l'année fut la journée d'étude du 22 juin 2023, organisée sous la direction scientifique des professeurs **Jean-Jacques ANSAULT**, **Marie-Laure COQUELET** et **Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON**, sur la directive « Restructuration » du 20 juin 2019, ses premières applications en France et transpositions dans les Etats membres.

À l'honneur

- **Les nouveaux docteurs de l'IRDA**

L'IRDA compte cinq nouveaux docteurs qui ont soutenu leur thèse pendant l'année universitaire 2022-2023 ; qu'ils soient ici très vivement félicités :

- > **Salem AIT YOUCEF**, *La loi type de la CNUDCI sur la passation des marchés publics et la réglementation algérienne des marchés publics* (dir. H. SYNVET)
- > **Aurélié DARDENNE**, *Le report de la sûreté sur l'obligation de restitution* (dir. Ph. THERY)
- > **Thibaut DUCHESNE**, *La responsabilité pour faute de l'actionnaire* (dir. A. GAUDEMET)
- > **Mohamed KETATA**, *Droit du marché financier et droit des contrats* (dir. Th. BONNEAU)
- > **Stéphane SABATIER**, *La liberté contractuelle dans les opérations portant sur des titres de capital négociables sur le marché réglementé Euronext Paris* (dir. Th. BONNEAU)

- **Les prix de thèse**

Nous adressons toutes nos félicitations à **Aurélié DARDENNE** et **Thibaut DUCHESNE**, lauréats du prix de thèse de l'université.

- **Les publications de thèse**

Et nous sommes heureux d'annoncer la publication aux éditions LGDJ (Collection Bibliothèque de droit privé, Tome 634) de la thèse de **Louis-Marie SAVATIER**, *Les sanctions en droit des sociétés*, soutenue le 23 novembre 2021, avec une préface du professeur **Hervé SYNVET**.